

N°19/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 mars 2022

OBJET : Délibération pour valider le projet du département 05 d'aménagement de la RD23

Le 24 mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : GIRAUD Sylvie

Convocation en date du : 14 mars 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSES : HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à GIRAUD Sylvie), BARBAN Daniel (pouvoirs donnés à ACHIN Richard)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur Victor GALAMBA du Département 05 a présenté au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la RD23. Ce projet ambitieux semble répondre aux attentes du Conseil Municipal :

- Sécurisation de la traverse des Costes
- Amélioration de la voie notamment aux Lantelmes
- Création d'une chaussée à voie centrale

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur GALAMBA et après avoir délibéré, à 12 voix pour et 3 abstentions :

- **DECIDE** de valider le projet d'aménagement de la RD23 proposé par le Département

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43-

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr